



Conseil économique et social

Distr. générale
4 janvier 2007
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante et unième session

26 février-9 mars 2007

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques et mesures
à prendre dans les domaines critiques
et nouvelles mesures et initiatives : l'élimination
de toutes les formes de discrimination et de violence
à l'égard des petites filles**

Déclaration présentée par l'Association mondiale des guides et des éclaireuses, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* E/CN.6/2007/1.



Déclaration

L'Association mondiale des guides et des éclaireuses et l'Organisation mondiale du mouvement scout, membres de l'Alliance of Youth Chief Executive Officers et dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, considèrent l'éducation des filles et des femmes jeunes comme un droit fondamental de l'être humain.

- Nous pensons que l'éducation est un droit fondamental de la personne humaine, indispensable dans la lutte pour la dignité et la liberté. Chaque jour, l'exercice effectif de ce droit est interdit à 125 millions d'enfants et 880 millions d'adultes.
- La Convention relative aux droits de l'enfant, que 192 pays ont ratifiée, impose aux États « l'obligation de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ». Toutefois, sur les 680 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, 115 millions – dont près des deux tiers sont des filles (57 %) – ne sont pas scolarisés.
- En raison de leurs difficultés économiques, de nombreux parents sont obligés de lutter en priorité pour leur survie et considèrent leurs enfants, en particulier les filles, comme une main-d'œuvre supplémentaire ou les font rester à la maison pour qu'elles assurent les tâches ménagères et familiales. Dans les pays du sud, quelque 200 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans vont travailler au lieu d'aller à l'école.
- Dans les cultures et les familles patriarcales, les besoins des garçons passent généralement avant ceux des filles. Le manque de locaux scolaires et d'enseignantes, les longues distances à parcourir pour arriver à l'école, le manque de manuels et de fournitures scolaires, les frais de scolarité trop élevés et la violence font partie des autres obstacles à l'éducation des filles.
- La capacité de gain des femmes est souvent inférieure à celle des hommes car elles sont moins nombreuses dans les domaines d'étude facilitant la réussite économique. L'éducation donne aux filles et aux femmes la possibilité d'acquérir et de traiter des informations et augmente leur potentiel de gains. Chaque année scolaire perdue entraîne une réduction de 10 à 20 % des futurs revenus de ces filles.
- En 2005, le monde n'a pas réussi à réaliser le premier objectif du Millénaire pour le développement, qui était d'éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à cette date. En dépit d'une certaine amélioration du taux de scolarisation des filles ces 10 dernières années, il faudrait accélérer la réduction des inégalités entre les filles et les garçons pour atteindre cet objectif d'ici à 2015.
- L'éducation est l'un des moyens les plus efficaces de réduire la vulnérabilité des filles face au VIH/sida. Le Cadre d'action de Dakar sur l'éducation pour tous prévoit l'exécution d'urgence de programmes éducatifs afin de lutter contre le VIH/sida. Selon l'OMS, les jeunes courent d'énormes risques à cause de leur manque d'information sur le VIH/sida, d'éducation et de connaissances pratiques. L'éducation formelle et scolaire continue d'être considérée comme la seule partie de l'éducation qui soit indispensable. De ce fait, l'éducation non formelle, qui permet de doter efficacement les filles d'aptitudes utiles dans la

vie quotidienne et de la capacité de décision nécessaire afin de lutter contre la discrimination, lorsque c'est possible, est sous-estimée et sous-utilisée.

Nous demandons à la communauté internationale de :

- Favoriser l'éducation de base gratuite et de qualité d'ici à 2015 et de remédier à la lenteur inacceptable des progrès réalisés dans l'éducation des filles;
- Appuyer les organisations qui promeuvent l'éducation formelle et non formelle des filles et des jeunes femmes;
- Renforcer la volonté politique d'accorder un rang de priorité plus élevé à l'éducation des femmes et des filles;
- Lancer des stratégies de lutte contre la pauvreté afin de garantir l'exercice effectif du droit à l'éducation par tous les enfants;
- Éliminer la discrimination fondée sur le sexe et promouvoir des programmes éducatifs dans lesquels les attitudes traditionnelles des hommes et des garçons face aux femmes et aux filles sont remises en question;
- Garantir un accès universel aux services sociaux et éducatifs de base;
- Reconnaître que l'éducation non formelle est un élément essentiel du processus éducatif;
- Reconnaître la contribution que les organisations d'éducation non formelle peuvent apporter, notamment en établissant un dialogue avec elles; en reconnaissant et en utilisant leurs compétences et leur expérience; et en renforçant le partenariat entre l'éducation formelle et non formelle, afin de concevoir des politiques répondant aux besoins des filles.
